

## COUPON-REPONSE

<b>NOM / PRENOM</b>	
<b>TELEPHONE</b>	
<b>EMAIL</b>	
<b>NOMBRE DE ROTATION</b>	
<b>TYPE DE MATERIEL HELIPORTE (Cocher les cases)</b>	<input type="checkbox"/> Matériel agricole de traite, de transformation ou de contention : grillage, piquets, barrières galva  <input type="checkbox"/> Petit matériel d'élevage pour l'alimentation, l'abreuvement  <input type="checkbox"/> Outillage pour la maçonnerie ou pour l'entretien des surfaces : tronçonneuse, débroussailleuse, carburant  <input type="checkbox"/> Aliment pour le troupeau  <input type="checkbox"/> Matériel pour la rénovation ou l'entretien du bâti : ciment, sable, tôles, calandrite, poutres, planches et autres matériaux de construction  <input type="checkbox"/> Nécessaire de vie du berger : gaz, alimentation  <input type="checkbox"/> Mobiliers et équipements d'aménagement de la bergerie nécessaires à la saison de transhumance
<b>LIEU-DIT DE L'HELIPORTAGE, COMMUNE</b>	

Les équipes opérationnelles sont habilitées à procéder au contrôle du chargement.

Pour toute question technique liée à la mise en place des héliportages, merci de contacter :

Antoine ALBERTINI : 06 14 36 63 14



**MERCI DE REMPLIR ET FOURNIR L'ATTESTATION SUR L'HONNEUR CI-DESSOUS  
SOUS PEINE DE NE PAS ETRE ELIGIBLE.**

M/Mme.....

Adresse : .....

Tel : .....

Numéro de pacage : .....

Numéro de cheptel : .....

Cheptel transhumé : Ovin – Bovin – Caprin – Porcin – Equin

Nombre de têtes pour chaque cheptel : .....

Je soussigné, M/Mme.....,  
atteste sur l'honneur pratiquer la transhumance effective de mon cheptel en montagne, utiliser le service  
d'hélicoptage uniquement pour les besoins de mon activité agricole et occuper une bergerie localisée au  
lieu-dit : ....., commune de  
.....

Je certifie que tout animal qui accède au territoire de transhumance fait l'objet d'une identification et  
d'une prophylaxie en règle et provient d'un cheptel indemne de maladie reconnue légalement  
contagieuse.

**ATTENTION !**

Toute construction en montagne doit faire l'objet d'une procédure réglementaire : autorisation de  
travaux ou permis de construire auprès des services compétents, ainsi que d'une justification de maîtrise  
foncière.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Date et signature